



Policy Brief

Régime de subventions pour le remplacement accéléré des moteurs



Cofinancé par
l'Union européenne

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité qui accorde l'aide ne peuvent en être tenues responsables.

Pourquoi est-ce important ?

Comment fonctionne-t-il ?

Qu'est-ce qui le rend efficace ?

Existe-t-il de bons exemples ?

Comment évaluer l'impact ?

Pourquoi est-ce important ?

Les régimes de subventions permettent de faire face aux coûts d'investissement initiaux élevés qui dissuadent souvent les entreprises de remplacer leurs vieux moteurs inefficaces par des moteurs à haut rendement. Les subventions facilitent l'adoption de nouvelles technologies, accélèrent la réalisation des potentiels d'économie d'énergie et réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Les régimes de subventions contribuent à atténuer les risques pour les fournisseurs de capital financier en réduisant les coûts initiaux et en relevant les défis liés à l'évaluation de la qualité des projets. Ils permettent aux entreprises d'accéder aux capitaux privés et de s'attaquer aux barrières comportementales et organisationnelles, car les investissements dans l'efficacité énergétique sont souvent négligés en raison du manque de clarté des rendements ou de la concurrence avec les investissements dans les activités essentielles de l'entreprise. En réduisant les coûts d'investissement globaux, les subventions rendent les projets d'efficacité énergétique plus attrayants sur le plan financier et garantissent des effets significatifs sur l'efficacité énergétique, tout en renforçant la confiance dans les technologies d'efficacité énergétique et leur adoption. Elles contribuent à atténuer les obstacles comportementaux, organisationnels et financiers aux investissements dans l'efficacité énergétique, ce qui les rend particulièrement intéressantes pour les petites et moyennes entreprises (PME), qui sont souvent confrontées à ces obstacles.

Comment fonctionne-t-il ?

Le régime de subvention consiste à offrir des incitations financières aux entités éligibles pour la modernisation de leurs moteurs électriques. Le processus comprend généralement :

- Évaluation de l'éligibilité : identification des entreprises ou des projets pouvant bénéficier de subventions sur la base de critères prédéfinis (par exemple, la classe d'efficacité du moteur, l'âge ou les heures de fonctionnement) et définition des exigences en matière d'efficacité pour les moteurs qui répondent aux critères.
- Procédure de candidature : les parties intéressées soumettent des candidatures détaillant les améliorations prévues et les avantages escomptés.
- Affectation des fonds : après approbation, les fonds sont déboursés pour soutenir l'achat et l'installation de nouveaux moteurs à haut rendement énergétique.
- Suivi et reporting : les bénéficiaires sont tenus de rendre compte de leurs économies d'énergie et d'autres types d'impact après la mise en œuvre afin de garantir la comptabilité et le monitoring de l'efficacité de la mesure.

Cette approche structurée garantit que les fonds sont utilisés efficacement tout en maximisant les avantages énergétiques et non énergétiques du remplacement des moteurs. La plupart des programmes d'aide financière en Europe encouragent toute une série de mesures d'efficacité

énergétique, avec ou sans référence spécifique aux systèmes à moteur, et n'ont donc pas toujours de critères spécifiques pour le remplacement des moteurs.

Qu'est-ce qui le rend efficace ?

Plusieurs facteurs contribuent à l'efficacité des régimes de subvention :

1. **Des critères d'efficacité clairs** : Des standards définis garantissent que seuls les produits qualifiés bénéficient d'une aide.
2. **Des incitations sur mesure** : L'ajustement des subventions en fonction de la taille du moteur ou de son utilisation garantit une distribution équitable.
3. **Conception du programme** : Equilibrer la durée pour permettre l'adoption sans fausser les prix du marché.
4. **Engagement des parties prenantes** : Inclusion des fabricants, des distributeurs et des utilisateurs finaux dans la phase d'élaboration de la politique.
5. **Mécanismes de suivi et d'évaluation** : Garantir la responsabilité et l'efficacité grâce à des cadres d'évaluation solides.
6. **Campagnes de sensibilisation** : Informer les principales parties prenantes (exploitants d'installations, gestionnaires de l'énergie) des avantages des moteurs à haut rendement.
7. **Soutien aux PME** : Fournir un soutien financier et technique accessible pour encourager les investissements en matière d'efficacité énergétique dans les plus petites entreprises.

Les politiques complémentaires possibles qui peuvent renforcer les facteurs de réussite susmentionnés sont les suivantes :

- **Incitations fiscales** : Offrir des réductions aux entreprises pour les investissements dans l'efficacité énergétique.
- **Accords volontaires** : Encourager les industries à s'engager à atteindre des objectifs d'efficacité énergétique en échange d'avantages.
- **Campagnes d'information** : Sensibilisation aux avantages énergétiques et non énergétiques et aux possibilités techniques.
- **Audits énergétiques** : Intégrer les audits pour identifier les possibilités de remplacement à fort impact.

Existe-t-il de bons exemples ?

- **Portugal - Plan de promotion de l'efficacité énergétique (PPEC)** : Subvention de 51 % pour le remplacement de moteurs inefficaces (IE1 ou plus bas) par des moteurs IE3/IE4, ce qui a permis d'économiser 115 GWh d'électricité et de réduire les émissions de 43 000 tCO₂eq.
- **Allemagne - Financement fédéral pour l'efficacité énergétique et des ressources dans l'économie (module 1)** : A fourni une subvention de 30 % (40 % pour les PME) pour soutenir la mise à niveau de plusieurs systèmes, y compris des moteurs inefficaces avec des moteurs IE4/IE5, permettant d'économiser 213 GWh et de réduire les émissions de 184 000 tCO₂eq sur la période 2019-2021.
- **Bulgarie - Programme opérationnel "Innovations et compétitivité" (OPIC)** : financement à hauteur de 50 % de projets de remplacement de vieux équipements, y compris des moteurs électriques, par des moteurs à haut rendement énergétique IE3/IE4, pour un total de 795 projets sur la période 2014-2020.

Comment évaluer l'impact ?

EU-MORE a développé un outil autonome permettant une évaluation quantifiée des mesures politiques passées, existantes et envisagées pour le remplacement des moteurs et l'optimisation des systèmes de motorisation. Cet outil, baptisé "EU-MORE Motor Model" (**EU-M³**), a pour principal objectif la projection, le suivi et l'évaluation de l'impact des politiques en termes de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Avec **EU-M³**, l'impact des politiques de remplacement des moteurs peut être calculé au niveau du parc de moteurs de l'UE ou d'un pays donné, ce qui offre des informations précieuses aux décideurs industriels et politiques. Il prend également en compte l'impact au niveau économique, environnemental et en termes de matériaux des mesures étudiées. Sur la base d'un budget de projet donné, il peut calculer, par exemple, le nombre de moteurs remplacés, les économies d'énergie, l'impact sur l'environnement et la demande supplémentaire de matériaux.

Pour évaluer les effets d'un programme de subvention dans **EU-M³**, les utilisateurs doivent fournir des informations spécifiques. Il s'agit notamment de la portée géographique (au niveau de l'UE ou des États membres), de la classe de puissance du moteur, du budget du programme, du taux de financement par moteur, de la durée du programme, de la réduction de la durée de vie des moteurs à remplacer et des classes d'efficacité affectées (concernant à la fois les moteurs remplacés et leurs remplaçants). Lors de la définition des paramètres et de l'exécution d'un premier calcul, des informations sont fournies sur le temps de retour du remplacement de chaque moteur. Un programme de subvention soutient généralement des projets dont le temps de retour sur investissement est supérieur à 3-4 ans.

Dans l'analyse d'impact politique du projet EU-MORE, les régimes de subventions ont été examinés, en prenant pour exemple le plan portugais de promotion de l'efficacité énergétique (PPEC) et le programme suisse ProKilowatt. Malgré la nécessité de formuler plusieurs hypothèses en raison du manque de données dans les deux études de cas, les résultats ont confirmé le potentiel d'économies d'énergie substantielles des mesures politiques. En même temps, ils soulignent les complexités et les incertitudes inhérentes à la projection et à l'évaluation de l'impact de ces mesures.

EU-M³, programmé dans Microsoft Excel pour une plus grande accessibilité, peut être téléchargé à partir du [site web EU-MORE](#). Des informations supplémentaires sur les fonctionnalités du modèle sont disponibles dans la section **D4.3 Analyse d'impact des politiques**. Des présentations interactives et des vidéos tutorielles sur l'utilisation de l'outil font partie des **D4.5 Policy Support Documents**, également disponibles sur le site web.

EU-MORE



Projet EU-MORE

EU-MORE est un acronyme pour European MOTOor RENovation initiative. Ce projet LIFE vise à accélérer le remplacement des moteurs électriques anciens et inefficaces dans l'industrie et le secteur des services. Les moteurs électriques ont tendance à rester en service pendant 30 à 40 ans, ce qui est beaucoup plus long qu'on ne le pense généralement. Une action rapide permettrait d'améliorer ce taux de remplacement. Dans l'UE, le remplacement plus rapide des vieux moteurs permettrait de réaliser des économies d'énergie supplémentaires, qui viendraient s'ajouter au potentiel d'économies offert par les réglementations existantes, avec tous les avantages qui en découlent.

Site web du projet :
<https://eu-more.eu/>

Partenaires du projet



Cofinancé par
l'Union européenne

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité qui accorde l'aide ne peuvent en être tenues responsables.